MAÎTRES

Du jeudi 8 mars au dimanche 11 mars 2012

4 réunions

XVIII^e Championnats de France Open des Maîtres

■ Lieu : Angers (Maine-et-Loire)

■ Bassin: 25 m

Compétition d'animation

Conditions d'accès

 Catégories d'âge : 25 ans et plus (1987 et avant) dames et messieurs, catégories FINA

Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : du 14/02/2012 au 28/02/2012 Liste de départ : 29/02/2012 Réunion technique : 07/03/2012 - 18 h 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natcourse@ffnatation.fr

Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent en ce qui concerne la participation la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'olympiade.

Équipements

Bassin de 25 m x huit lignes homologué, bassin de récupération et bassin d'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque, affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1983 et 1987	C2 : nés entre 1978 et 1982
C3 : nés entre 1973 et 1977	C4 : nés entre 1968 et 1972
C5 : nés entre 1963 et 1967	C6 : nés entre 1958 et 1962
C7 : nés entre 1953 et 1957	C8 : nés entre 1948 et 1952
C9 : nés entre 1943 et 1947	C10 : nés entre 1938 et 1942
C11 : nés entre 1933 et 1937	C12 : nés entre 1928 et 1932
C13 : nés entre 1923 et 1927	C14 : nés entre 1918 et 1922
C15 : nés en 1917 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m.

Dos: 50 m, 100 m, 200 m.
Brasse: 50 m, 100 m, 200 m.
Papillon: 50 m, 100 m, 200 m.
4 nages: 100 m, 200 m, 400 m.

- Relais 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 et 800 m nage libre).

Les épreuves de 400 m et 800 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1987 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours des deux saisons précédentes (entre le dimanche 16 septembre 2009 et le lundi 13 février 2012) et présent dans la base fédérale. Les temps de référence sont des temps tous bassins (25 et 50 m). De ce fait, les performances réalisées au-delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme TLD « temps limites dépassés » dans les résultats.

Note: Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent **impérativement** parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr) quarante-huit heures, au plus tard, avant la date de clôture des engagements, soit le dimanche 26 février 2012, 23 h 59.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du mardi 14 au mardi 28 février 2012 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (9 € par épreuve individuelle et 11 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque, par courrier envoyé à la FFN avant le début de la compétition. La publication de la liste de départ sur le site internet FFN interviendra le mercredi 29 février 2012.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats d'hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site Internet FFN.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

^{*}Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs (CNCM) - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

MAÎTRES

Le barème est le suivant :

- 1er: 11 pts.
- 2e: 9 pts.
- 3e:8 pts.
- 4e: 7 pts.
- 5e: 6 pts
- 6e: 5 pts.
- 7e: 4 pts.
- 8e: 3 pts.
- 9e: 2 pts.
- 10^e: 1 pt.

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel: les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 8 mars 2012 1^{re} réunion Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 1500 NL dames
- 2 1500 NL messieurs
- 3 200 4 N dames
- 4 200 4 N messieurs
- 5 200 Papillon dames
- 6 200 Papillon messieurs
- 7 50 Dos dames
- 8 50 Dos messieurs
- 9 200 Brasse dames
- 10 200 Brasse messieurs

Vendredi 9 mars 2012

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 200 NL dames
- 12 200 NL messieurs
- 13 100 4 N dames
- 14 100 4 N messieurs
- 15 50 Papillon dames
- 16 50 Papillon messieurs
- 17 100 Dos dames
- 18 100 Dos messieurs
- 19 4 x 50 4 N dames
- 20 4 x 50 4 N messieurs

Samedi 10 mars 2012

3° réunion — Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 21 400 NL messieurs
- 22 4 x 50 NL dames
- 23 4 x 50 NL messieurs
- 24 100 Papillon dames
- 25 100 Papillon messieurs
- 26 50 Brasse dames
- 27 50 Brasse messieurs
- 28 100 NL dames
- 29 100 NL messieurs
- 30 4 x 50 4 N mixte

Maîtres

Dimanche 11 mars 2012

4º réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

31 - 400 NL dames

32 - 200 Dos messieurs

33 - 200 Dos dames

34 - 50 NL messieurs

35 - 50 NL dames

36 – 100 Brasse messieurs 37 – 100 Brasse dames 38 – 4 x 50 NL mixte